

Plan d'accélération industriel (PAI)

Les IMM tracent leurs objectifs de performance

● Les Industries mécaniques et métallurgiques (IMM) se structurent en trois écosystèmes. Ces derniers concernent les filières de la valorisation des métaux cuivre et aluminium, les nouveaux métiers machines agricoles et bicyclettes et le travail des métaux. Cette structuration devra permettre au secteur d'assurer la création de 13.340 emplois, 1,7 MMDH de valeur ajoutée additionnelle et 11MMDH de chiffre d'affaires additionnel.

La machine industrielle tourne à plein régime. Le déploiement des écosystèmes industriels se poursuit et c'est au tour des Industries mécaniques et métallurgiques (IMM) de connaître une nouvelle structuration de leurs filières en écosystèmes. Le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy et le ministre de l'Économie et des finances, Mohammed Boussaid ont présidé, lundi, la cérémonie de présentation des écosystèmes

du secteur des Industries mécaniques et métallurgiques autant, par là, la mise en œuvre des contrats de performance afférents aux écosystèmes. Dans le détail, ces derniers concernent les filières de la valorisation des métaux cuivre et aluminium, les nouveaux métiers machines agricoles et bicyclettes et le travail des métaux. Cette structuration en écosystèmes vise à permettre aux entreprises de relever les défis de la forte concurrence, essentiellement liés à la surcapacité de production mondiale de l'acier, à assurer un dé-

veloppement des filières en aval ainsi qu'une amélioration de la culture d'innovation et de l'export, tout en palliant au déficit commercial industriel de 30%, relevé au niveau des échanges commerciaux. Outre ces objectifs généraux, les trois écosystèmes signés devront, à terme, permettre la création de 13.340 emplois, générer 1,7 MMDH de valeur ajoutée additionnelle, réaliser 11 MMDH de chiffre d'affaires additionnel, 2 MMDH d'investissement et 2,3 MMDH de gain en termes de balance commerciale.

Une feuille de route clairement tracée

Pour atteindre ces objectifs, une feuille de route a été tracée visant à accompagner le développement de ce secteur, à travers un soutien adapté qui sera porté aux entreprises notamment par le biais d'un appui à l'investissement via le Fonds de développement in-

CHIFFRES CLÉS

Les industries IMM c'est :
47.500 emplois
Un chiffre d'affaires de 43 MMDH, dont 45% sont réalisés par l'amont du secteur (sidérurgie)
Une valeur ajoutée de 7,7 MMDH

dustriel et d'investissements (FDII), un accès plus aisé au foncier (57 hectares destinés au secteur) et la mise en place d'une offre de formation couvrant l'ensemble des besoins des écosystèmes. En outre, «l'accompagnement comprendra également la mise en place d'un dispositif réglementaire de traçabilité de l'origine et des transactions des déchets de métaux, la régulation des exportations des déchets de métaux, ainsi que la mise en place de mesures favorisant l'intégration locale dans les grands projets publics», explique-t-on auprès du ministère de l'Industrie. Le déploiement de l'écosystème «valorisation des métaux cuivre et aluminium» devra ainsi favoriser un développement plus accéléré de la filière, à travers la structuration et la professionnalisation du circuit de collecte, le développement des industries de transformation des déchets en demi-produits pour substituer aux importations et l'amélioration de la compétitivité des industries en aval. Cette approche permettra ainsi aux entreprises du secteur de relever les défis qui se posent encore aux activités de la filière dont la disponibilité d'une matière première locale compétitive, le coût des demi-produits en cuivre et aluminium ainsi que la prépondérance de l'informel dans le circuit de collecte de déchets. S'agissant de l'industrie des bicyclettes, l'objectif est de favoriser le développement de l'industrie d'assemblage des

bicyclettes et autres produits sportifs à dominante métallurgique et d'assurer un accompagnement des industriels marocains pour la fourniture des intrants. L'écosystème relatif à l'industrie des machines agricoles devra permettre un positionnement du Maroc comme hub pour la fourniture de machines agricoles en Afrique (tracteurs) tout en appuyant le développement des entreprises nationales de fabrication du matériel d'accompagnement des machines agricoles. Notons que le développement de cet écosystème s'inscrit dans un contexte particulier qui présente de réelles opportunités pour cette industrie qui connaît une demande africaine en machines agricoles, une forte dynamique de délocalisation de la production et une synergie avec l'industrie automobile. Enfin, la filière «travail des métaux», désormais structurée en écosystème, se fixe pour principaux objectifs de renforcer l'outil industriel et l'expertise technique des PME du secteur, d'accompagner les entreprises pour répondre aux exigences en termes de qualité des différents marchés applicatifs et d'assurer une meilleure contribution de cette filière aux grands projets publics. Si la structuration en écosystèmes est une étape «naturelle» prévue dans le cadre du Plan d'accélération industrielle pour l'ensemble des secteurs, il n'en demeure pas moins que certains secteurs jouent un rôle pivot dans le processus de montée en gamme de l'industrie nationale. «Un rôle stratégique est ainsi joué par les industries mécaniques et métallurgiques dans la chaîne de sous-traitance, d'approvisionnement et d'équipement de l'ensemble des branches industrielles», note le ministre de l'Industrie, Moulay Hafid Elalamy. Et d'ajouter : «La mise en place de ces écosystèmes confèrera un nouvel élan de développement au secteur qui s'articulera avec davantage d'efficacité avec le reste des activités économiques».

PAR HOUDA SIKAOUI
 h.sikaoui@leseco.ma